

## CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

### **DELIBERATION n° 2022/03/15-04-CA**

Le **Conseil d'administration**, en sa séance du 15 mars 2022, sous la présidence d'Éric BERTON, Président,

**Vu** le Code de l'Education,

**Vu** les Statuts d'Aix-Marseille Université modifiés,

**Vu** la délibération n°2021/03/16-17 du Conseil d'administration du 16 mars 2021 portant approbation de l'encadrement des frais de missions dans le cadre des projets CIVIS (Erasmus+),

**Vu** la délibération n°2021/07/20-12 du Conseil d'administration du 20 juillet 2021 portant exonération des droits d'inscription pour les étudiants de l'université CIVIS à compter de 2021/2022,

**Considérant qu'**Aix-Marseille Université coordonne l'alliance universitaire européenne CIVIS depuis octobre 2019 ;

**Considérant que** le financement initial était de 3 ans et que celui-ci arrive à terme le 30 septembre 2022 ;

**Considérant que** les universités membres de CIVIS ont décidé de candidater au renouvellement du financement pour 4 années supplémentaires ;

**Considérant que** le dossier de demande de prolongation du financement CIVIS doit être accompagné d'une déclaration de mission ;

### **DECIDE :**

<b><u>OBJET : CIVIS : Validation de la déclaration de mission (mission statement) associée à la demande de prolongation du financement CIVIS</u></b>
--

Le Conseil d'administration approuve la déclaration de mission associée à la demande de prolongation de financement telle qu'annexée à la présente délibération.

**Cette délibération est adoptée avec 31 voix pour et 1 abstention.**

Membres en exercice : 36

Quorum : 18

Présents et représentés : 32

Fait à Marseille le 15 mars 2022,

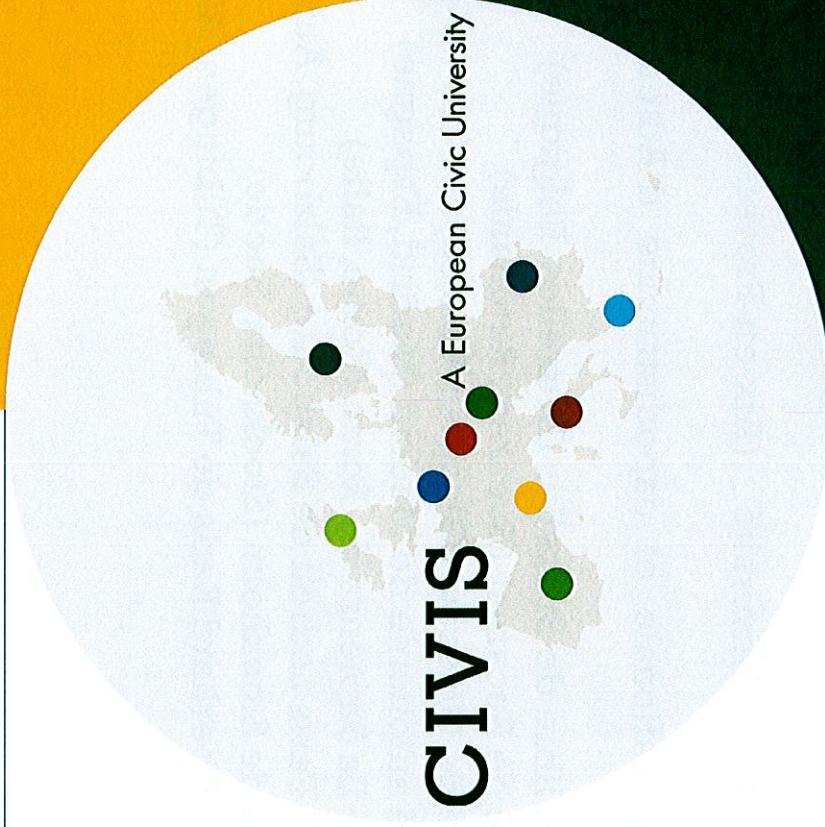
  
Eric BERTON,  
Président d'Aix-Marseille Université





# CIVIS 2 (2022-2026)

CIVIS  
A European Civic University



Co-funded by the  
Erasmus+ Programme  
of the European Union



Annexe délibération n°2022/03/15-04-CA approuvée lors du  
conseil d'administration du 15 mars 2022

- Aix-Marseille Université (Aix-en-Provence et Marseille France)
- Université nationale et capodistrienne d'Athènes (Athènes Grèce)
- Université libre de Bruxelles (Bruxelles, Belgique)
- Université de Bucarest (Bucarest, Roumanie)
- Université de Glasgow (Glasgow, Écosse)
- Université autonome de Madrid (Madrid, Espagne)
- Université La Sapienza de Rome (Rome, Italie)
- Université Paris Lodron de Salzbourg (Salzbourg, Autriche)
- Université de Stockholm (Stockholm, Suède)
- Université Eberhard Karls de Tübingen (Tübingen, Allemagne)



19.11.2021  
Annexe délibération n°2022/15/03-CA approuvée lors du conseil d'administration du 15 mars 2022

# **Les thèmes/objets prioritaires de l'appel**

*Autour des 4 piliers de la connaissance*

## **Contribuer à la transformation de l'ESR européen**

- Attractivité et compétitivité internationales
- Développer des opportunités de mobilité « transparente »
- Partager les bonnes pratiques y compris administratives
- Promouvoir les approches par enjeux et interdisciplinaires

## **Recherche Formation**

## **Prise en compte des attentes de la société**

## **Contribuer à la construction européenne**

- Favoriser l'engagement citoyen
- Favoriser l'entrepreneuriat
- Mettre en place des plans en faveur de l'inclusion, de l'égalité des genres
- Promouvoir les valeurs européennes communes
- Renforcer l'identité européenne

Annexe délibération n°2022/15/03-CA approuvée lors du conseil d'administration du 15 mars 2022

# Calendrier de l'appel à projets

T I M E L I N E

30 novembre 2021

Publication de l'AAP

22 mars 2022

Date butoir de soumission

October 2022

Début de la mise en oeuvre

Annexe délibération n°2022/15/04/CA approuvée lors du conseil d'administration du 15 mars 2022

Budget disponible par Alliance:  
14,4 M€ (CE) +  
3,6 M€  
(autofinancement)  
**= 18 M€**

# **Déclaration de mission commune**

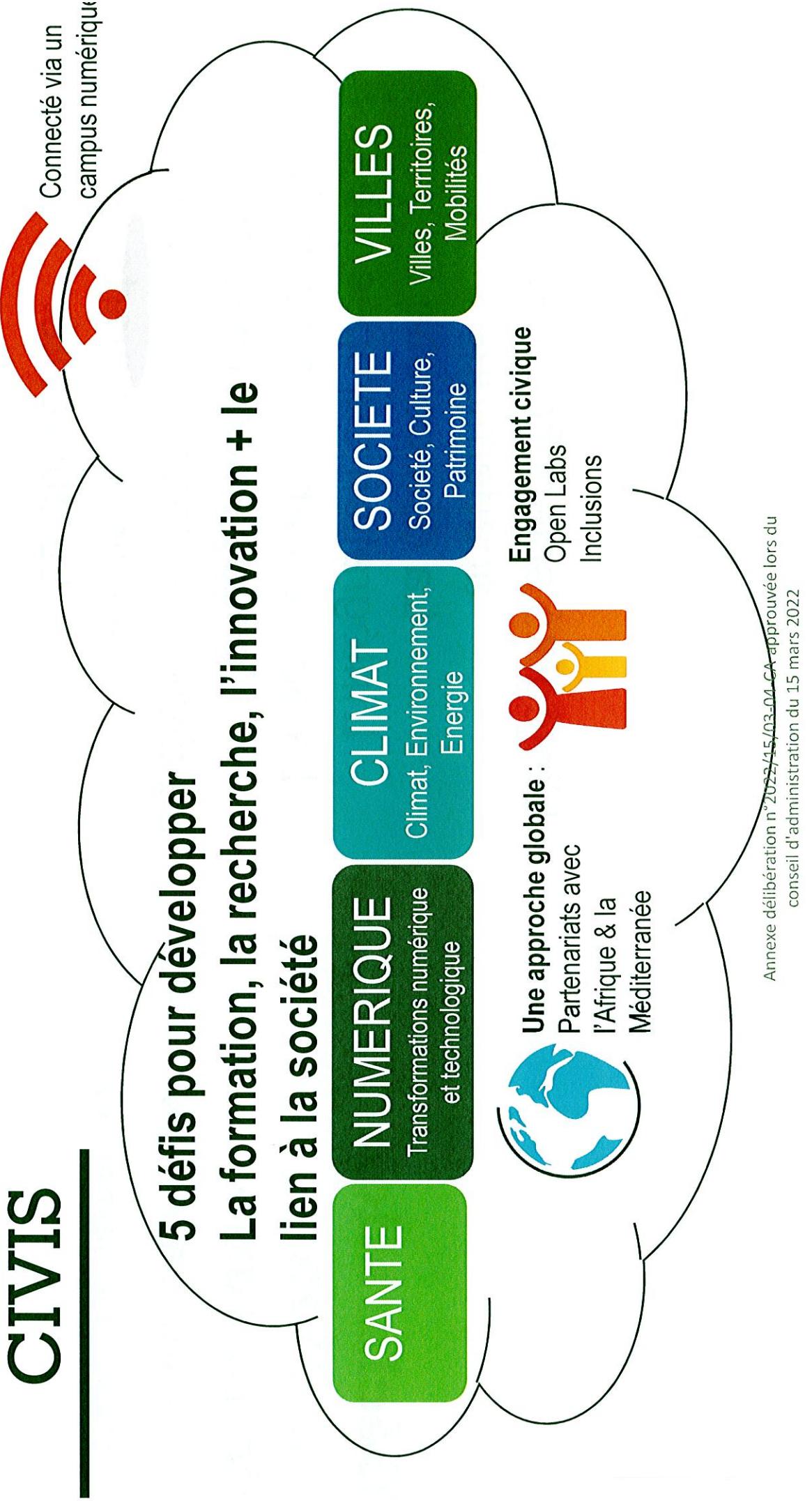
Validée par le Board des  
Recteurs le 11 février 2022

L'intégrité scientifique et la liberté  
académique ;  
La démocratie ;  
L'intégration européenne ;  
La gouvernance participative ;  
L'engagement civique ;  
La diversité, l'égalité et l'inclusion ;  
La science ouverte ;  
La durabilité.

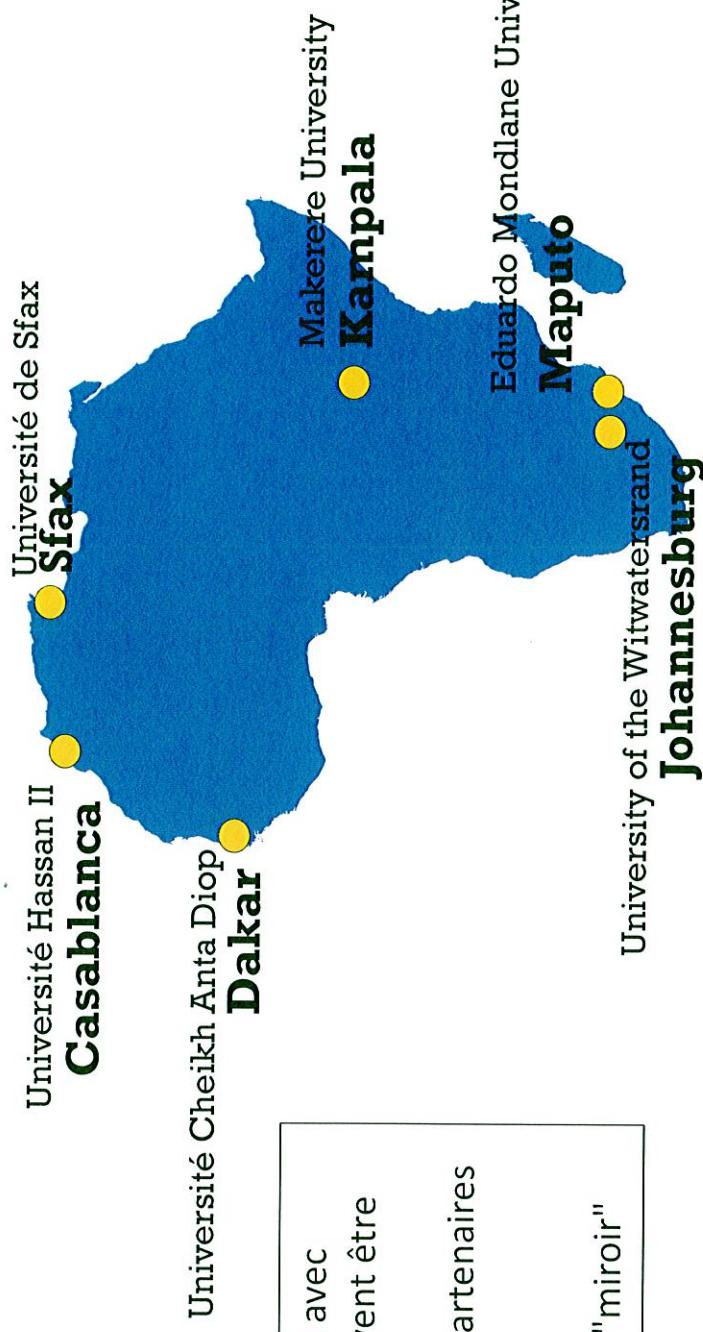
Annexe délibération n°2022/15/03-04-CA approuvée lors du  
conseil d'administration du 15 mars 2022

# **CIVIS**

---



# Partenariat avec l'Afrique et la Méditerranée



- 6 partenaires conjoints à fort potentiel avec lesquels des actions à fort impact peuvent être développées
- Avancement des discussions avec les partenaires
  - protocole d'accord
  - Initiative KA107
  - 15 Projets pilotes - Hubs et Open Labs "miroir"

Conférence les 8 et 9 mars à Marseille dans le cadre de la Présidence française de l'Union européenne  
« Universités européennes, entre intégration territoriale et ambition globale : une nouvelle dynamique pour le partenariat Europe-Afrique »

Rendez-vous le 10 mars de 9h à 13h <http://202210030424fr.europa.eu/sites/default/files/2022-03/affiche%20conf%20partenariat%20Europe-Afrique.pdf>

Annexe délibération n° 202210030424fr.europa.eu/sites/default/files/2022-03/affiche%20conf%20partenariat%20Europe-Afrique.pdf

conseil d'administration du 15 mars 2022

